

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je dois faire remarquer au député que de nombreux observateurs compétents rejettent totalement cette analyse de la situation. J'estime que nous devrions essayer de parvenir à conclure une entente énergétique non pas pour ces raisons, mais parce qu'il est important que nous ayons dans notre pays un programme énergétique sur lequel les deux paliers de gouvernement s'entendent et qui tienne compte au mieux des intérêts de nos concitoyens.

M. Andre: Combien de personnes laisserez-vous faire faillite entre-temps?

M. Lalonde: C'est sur cela que le gouvernement concentre ses efforts depuis l'année dernière. Nous admettons que l'ancien gouvernement auquel l'hon. représentant participait n'est pas parvenu à conclure d'entente. Malheureusement, nous n'avons pas pu le faire non plus.

Une voix: Nous sommes restés au pouvoir neuf mois, alors que vous y êtes depuis seize ans. Que faites-vous?

M. Lalonde: Toutefois, nous travaillons d'arrache-pied et je suis convaincu que grâce à la bonne volonté de toutes les parties nous parviendrons à nos fins.

M. Wilson: Madame le Président, je renvoie le ministre aux articles de Wood Gundy, Greenshields et Rodney Anderson qui sont parus la semaine dernière et qui attribuaient tous la faiblesse du dollar canadien et, par conséquent les taux d'intérêt élevés que nous avons aujourd'hui, à la politique énergétique du gouvernement.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ÉCONOMIE

LA POSITION DU GOUVERNEMENT AU SUJET DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Depuis la rencontre au lac Meach cette fin de semaine, de nombreuses rumeurs ont circulé et on laisse entendre que le gouvernement interviendrait davantage en matière économique, plus ou moins comme il l'a fait avec le programme énergétique national. Étant donné que ce dernier a entraîné la chute de notre monnaie et qu'il est responsable des taux d'intérêt élevés que nous connaissons actuellement, j'aimerais que le premier ministre nous promette qu'avant de lancer et de mettre en application la politique industrielle dont il a été question au cours de la rencontre de cette fin de semaine, il déposera à la Chambre un livre blanc définissant la portée de cette politique afin que la population puisse exprimer son opinion à ce sujet et que nous évitions les erreurs commises avec le programme énergétique.

M. Lalonde: Les taux d'intérêt n'ont pas attendu le programme énergétique pour grimper.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je répondrai en deux mots au député en lui disant que sa question est absolument sans fondements comme d'ailleurs l'une des motions en vertu de l'article 43 du Règlement présentée avant la période des questions. Dire du gouvernement qu'il est super-interventionniste et socialiste n'a absolument aucun sens.

Une voix: Relisez-donc vos propres ouvrages.

M. Trudeau: Il n'a pas du tout été question de stratégie industrielle au lac Meach. Par ailleurs, si le député veut des précisions quant à savoir qui est socialiste ici, qu'il s'adresse à notre expert en la matière, le chef du Nouveau parti démocratique.

* * *

● (1430)

STATISTIQUE CANADA

LE RELEVÉ DES PRIX ALIMENTAIRES

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, c'est au ministre non socialiste des Approvisionnements et Services, en tant que ministre chargé de Statistique Canada, que je m'adresse. Le relevé des prix de détail qu'Agriculture Canada a publié aujourd'hui indique que le prix des denrées alimentaires consommées à la maison a augmenté en mai de .73 p. 100, alors que le rapport que Statistique Canada a publié vendredi dernier indique pour le mois dernier une diminution de .7 p. 100. Il semble, ce qui est incroyable, que les chiffres que Statistique Canada a publiés relativement aux prix des denrées alimentaires en mai dernier concernent en fait la dernière semaine d'avril, alors que le relevé d'Agriculture Canada porte sur le prix moyen des denrées alimentaires pour les quatre semaines de mai. Le ministre pourrait-il nous dire si les chiffres que Statistique Canada a publiés relativement au mois de mai visaient en fait le mois d'avril? Pourrait-il nous dire également si en prenant les chiffres de mai, nous aboutirions à une hausse de 12.6 p. 100—jamais encore égalée—au lieu de cette diminution de 12.3 p. 100 dont on a fait si grand cas et que le premier ministre s'est plu à nous rappeler vendredi dernier?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, je prends note de la question et répondrai plus tard au député.

M. Rae: Madame le Président, c'était la première question.

* * *

AGRICULTURE CANADA

L'INDICE DU PRIX DES ALIMENTS AU DÉTAIL

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, si je parviens à retenir son attention. Je sais qu'on est bien seul là-haut au sommet mais je m'en tiendrai à une seule question.

Le ministre n'ignore pas qu'en janvier son ministère a publié les dates de parution de l'indice mensuel du prix des aliments au détail. Lorsque les chiffres ont été publiés en janvier, on nous a dit que l'indice des prix de détail serait publié jeudi dernier. Or, il n'a été publié qu'aujourd'hui. Il semblerait que les chiffres pour le mois de mai n'aient pas été communiqués jeudi dernier comme on l'avait prévu parce qu'ils auraient révélé une hausse du prix des aliments, alors que l'indice des prix à la consommation, publié vendredi pour le mois de mai mais portant en réalité sur les chiffres recueillis en avril, marquait une baisse. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre cette dissimulation ou cette collusion apparente, et pourquoi il n'a pas publié l'indice du prix des aliments de son propre ministère jeudi dernier tel qu'il avait été prévu?